

## OIC/CFM-43/2016/POA/RES-FINAL

## RESOLUTION SUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTION OCI-2025

## ADOPTÉ PAR LA 43° SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(Session de l'Education et de l'Eveil sur le chemin de la paix et de la créativité)

TACHKENT, REPUBLIQUE D'OUZBEKISTAN

(18-19 OCTOBRE 2016) (17-18 MOUHARRAM 1438H)

## RESOLUTION 1/43-POA SUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ACTION OCI-2025

La quarante-troisième session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, (Session de l'éducation et de l'éveil sur le chemin de la paix et de la créativité), tenue à Tachkent, République d'Ouzbékistan, les 17-18 Mouharram1438H (18-19 Octobre 2016);

**Se référant** aux principes et objectifs énoncés dans la Charte de l'Organisation de la coopération islamique;

**Rappelant** la Déclaration de la 3<sup>e</sup> session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet, tenue à La Mecque, en Arabie Saoudite, les 6-7 Dhoul Qa'dah 1426 H (7-8 Décembre 2005) portant adoption du Programme d'action décennal de l'OCI (PAD) visant à relever les défis de la Oummah islamique au 21ème siècle;

Gardant à l'esprit la résolution 1/41-PAD sur l'état d'avancement du Programme d'action décennal de l'OCI adoptée par la 41e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, tenue à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, les 18 et 19 Juin 2014 ; se félicitant de la proposition visant à élaborer un nouveau programme d'action de l'OCI 2016-2025 et ayant appelé le Secrétaire général à proposer un projet de programme tout en tenant compte des contributions de tous les organes et institutions de l'OCI;

**Reconnaissant** l'importance du PAD pour ce qui est de doter l'Oummah islamique d'un plan prospectif en vue de renforcer l'action islamique commune;

**Ayant à l'esprit** sa résolution 1/42-POA sur le développement du Programme d'action « l'OCI-2025 « » adopté par la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (Koweït, 27-28 mai 2015) demandant au Secrétaire général de continuer à faciliter le travail de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts et de soumettre un rapport d'exécution à la 13e session de la Conférence islamique au sommet (Istanbul 14-15 Avril 2016);

**Appréciant** le soutien et l'aide accordés par les États membres, y compris les organes subsidiaires de l'OCI, les institutions spécialisées et affiliés, les comités permanents, les partenaires internationaux et les autres instances compétentes au niveau de la mise en œuvre du PAD qui se termine en Décembre 2015;

**Appréciant** les mesures prises par le Secrétariat général de l'OCI, y compris la tenue de la réunion consultative des institutions de l'OCI (Djeddah, 7-8 Décembre 2014) et les réunions du Groupe intergouvernemental d'experts et les réunions des hauts fonctionnaires et Ministres des Affaires étrangères préparatoires à la 13<sup>e</sup> session du Sommet islamique (10-13 avril 2016) aux fins de l'élaboration du nouveau programme d'action de l'OCI 2016-2025;

**Prenant note** du communiqué final issu de la 13<sup>ème</sup> session du Sommet islamique des Chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres de l'Organisation de la Coopération

Islamique (Istanbul 14-15 avril 2016) qui a demandé un délai supplémentaire pour la finalisation du Programme d'action OCI-2025 pour l'année prochaine ;

**Ayant examiné** le rapport pertinent du Secrétaire général (OIC/CFM-43/2016/POA/SG-REP);

- 1. **DEMANDE** à tous les États membres et à toutes les institutions de l'OCI, les entreprises internationales ainsi que les parties concernées de ne ménager aucun effort pour la mise en œuvre de ce document.
- 2. **DEMANDE** au Secrétaire général de continuer à faciliter la tâche au Groupe intergouvernemental d'experts à ce propos.
- 3. **DEMANDE** au Secrétaire général de suivre la mise en œuvre de la présente résolution et de soumettre un rapport pertinent à la 44ème session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.